



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2020

Notre dossier du mois

PAGE 04



CULTURE ET SORTIES

Exposition "Christian Janssens, conservateur au grand cœur"

PAGE 13



VIVRE ET TRAVAILLER

Vos nouveaux commerces !

PAGE 17



SOLIDARITÉS

Le parcours culturel du CCAS

PAGE 20



PAGE
04

CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX MADELEINOIS

Notre dossier du mois.

PAGE
13

CULTURE ET SORTIES

Tous vos rendez-vous

PAGE
16

VIVRE ET TRAVAILLER

Ateliers logement, carte avantages...

PAGE
21

EXPRESSION LIBRE

Les tribunes politiques

PAGE
22

INFOS PRATIQUES

Tout ce qu'il ne faut pas oublier.



PAGE
7

ACTUS CITÉ

Les bénévoles à l'honneur

CADRE DE VILLE



La Ville vous prête une trottinette !

PAGE 10

TOUTES GÉNÉRATIONS

Un petit nouveau à l'école Courbet



PAGE 12

PAGE 18 ON A AIMÉ Un (SU)PÈRE NOËL



LE MOT DU MAIRE

Nous voici en 2020, à l'aube d'une nouvelle décennie certes, mais d'abord à l'aube d'une nouvelle année.

Les semaines et les mois qui sont devant nous s'annoncent riches de rendez-vous.

Rendez-vous de la mémoire pour commencer, avec l'exposition hommage à Christian JANSSENS organisée à la Médiathèque jusqu'au 15 février, et l'inauguration du Collège Yvonne ABBAS le 7 février.

L'un comme l'autre ont marqué de leurs personnalités et de leurs actions l'histoire de notre commune à laquelle ils étaient très attachés.

Aux rendez-vous de la mémoire succéderont les rendez-vous du printemps, avec les inaugurations des nouveaux espaces publics dans le quartier de la Nouvelle Madeleine et d'un nouveau square dans le quartier Bomart.

Le printemps nous propose aussi un rendez-vous à ne surtout pas manquer...

Celui des « Portes Ouvertes » (le samedi 4 avril) de la Chaufferie HUET transformée en salle culturelle municipale polyvalente.

A vos agendas et belle année 2020 à toutes et à tous !



Bien cordialement

Sébastien Leprêtre à l'occasion de l'exposition "Christian Janssens, Conservateur au grand cœur" cf p.13

MAGdeleine - Janvier/février 2020
14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.
Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN - Caroline MONTESINOS (Service Communication).
Avec la participation de Corentin BACLET (stagiaire)
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement par l'imprimerie Delezenne - Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98



CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX MADELEINOIS

“C’est une belle tradition républicaine que celle que nous honorons ensemble.

Celle de la rencontre et des échanges, en direct, dans la proximité et dans la convivialité.” s’est exprimé Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, à l’occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population qui s’est tenue le vendredi 17 janvier dans la salle de gymnastique du complexe Claude Dhinnin.



Les enfants partagent leurs **VALEURS**

Traditionnellement, le micro a été tendu à quatre écoliers madeleinois, «témoins de l’avenir», qui ont invité les participants à un jeu, sous la forme de quatre charades.

“Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020. Qu’elle soit le témoin du renforcement des valeurs que nous défendons. Nous vous proposons un petit jeu autour de ce qui nous

semble important”, a introduit énergiquement Alexis.

Yacine, Maxime et Romane ont ensuite proposé quatre charades élaborés avec l’ensemble des élèves de la classe de Madame Dhellem de l’école Kléber.

Solidarité, protection, tolérance et fraternité ont été les messages que les enfants ont souhaité porter à l’occasion de cette prise de parole.

Pas de fête sans **musique...**

Comme chaque année, les musiciens du big band du Conservatoire de Musique à Rayonnement Communal ont enchanté les oreilles du public, en rythmant la soirée de notes jazzy sorties de leurs trompettes, trombones et saxophones !



MISES À L'HONNEUR

Des acteurs qui font vivre La Madeleine

ROQUETTE, un leader mondial à La Madeleine :

C'est tout d'abord l'entreprise Roquette qui a été mise à l'honneur. Après Solifactory l'année dernière, c'est une entreprise moins connue du grand public qui pourtant de dimension mondiale. Roquette est en effet un leader mondial des ingrédients d'origine végétale et un pionnier des nouvelles protéines végétales.

"La Ville de La Madeleine est fière d'accueillir sur son territoire une entreprise soucieuse du bien-être et de la santé non seulement de ses clients, mais aussi de la planète et de ses ressources.", a exprimé Monsieur le Maire. Christophe Rupp-Dahlem, directeur des affaires publiques du groupe Roquette, a expliqué le choix d'installer le siège social de l'entreprise dans le quartier du Romarin "Idéalement situés, à proximité des gares, nous sommes au cœur des capitales, Bruxelles, Paris et Londres. La signature du logo "Proche de tout, proche de tous" évoque parfaitement l'attractivité des entreprises pour La Madeleine"



LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS, "un bel exemple d'engagement altruiste"

Il y a seulement quelques mois, en septembre dernier, une école des Jeunes Sapeurs-Pompiers s'est créée à La Madeleine.

"Elle est d'ailleurs un peu chez elle dans cette salle Marcel Vandromme puisque c'est ici qu'elle épanouit ses cours et ses entraînements", a indiqué Sébastien Leprêtre, avant d'accueillir les 13 Jeunes Sapeurs-Pompiers accompagnés de leur animateur Abdelkarim Ouyoub.

"La création de l'école répond à une volonté de proposer aux jeunes de vivre leur rêve, celui de devenir pompier", a-t-il expliqué. L'apprentissage se fait en quatre années ponctuées de cours, d'activités sportives et d'entraînements sur le terrain.

"Au départ, ils étaient 45 à souhaiter rejoindre l'école. Nous avons sélectionné les 15 meilleurs jeunes", a indiqué Monsieur Ouyoub.

Rigueur, dépassement de soi, volonté et bonne condition physique sont requis pour faire partie de cette école particulière. Les élèves, apprentis pompiers, ont exprimé leur motivation devant un public conquis.

"A l'heure de ce que certains sociologues appellent le « tout à l'égo », c'est un bel exemple d'engagement altruiste que nous donnent tous ces Jeunes Sapeurs-Pompiers", a salué Sébastien Leprêtre.

Paroles de Jeunes Sapeurs-Pompiers :

"J'admire ce métier. Un jour, j'ai eu un accident et depuis, je souhaite devenir pompier. L'école m'apporte plus de confiance en moi. Il y a une super cohésion dans le groupe et j'ai hâte d'avancer dans mon apprentissage". *Soeline*

"Ma section des Jeunes Sapeurs Pompiers, c'est ma deuxième famille. Nos animateurs sont des modèles pour moi. Cela demande de la rigueur, du dépassement de soi. Je suis très fier". *Rayan*

Et se dessine le **CARRÉ MAGIQUE...**

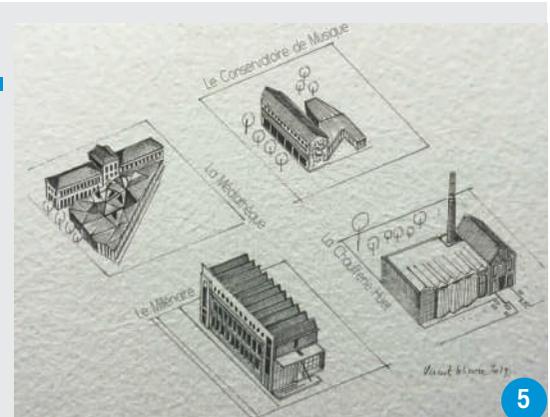
Comme chaque année, la cérémonie des vœux a débuté avec la projection d'un film sur l'année écoulée, en photos et en vidéos.

En fil conducteur, les spectateurs ont pu découvrir le carré magique culturel se dessiner : la Médiathèque municipale, le Conservatoire de Musique, le Millénaire et la Chaufferie Huet qui est en fin de réhabilitation et qui proposera un

"spectacle design" dès le 29 avril.

La nouvelle salle de spectacles madeleinoise débutera sa vie en "maison POC Ville Collaborative".

En attendant, **une après-midi portes ouvertes sera organisée le samedi 4 avril** (voir en p. 15) pour découvrir librement le nouvel équipement.



À COUP(S) SÛR(S)

L'année 2019 à coups de chapeau, de cœur...



De chapeau, de projecteur, de cœur et de gueule, Sébastien Leprêtre a évoqué les "coups" ayant marqué cette année 2019.

COUPS DE CHAPEAU

Les récompenses attribuées à la Ville pour son attractivité, sa gestion, sa qualité de ville, son dynamisme sportif et ses actions en faveur de l'internet citoyen ont été renouvelées en 2019. Se sont ajoutées de nouvelles distinctions : "Nous avons en effet reçu le 1^{er} prix du classement national AFNOR pour la qualité de l'accueil des services municipaux (...) et les trophées nationaux de la participation et de la concertation pour récompenser la démarche de consultation citoyenne menée autour du projet « Cœur de Ville ».

COUPS DE PROJECTEUR

Des réalisations concrètes ont marqué 2019 : notamment la nouvelle salle de Boxe Américaine et le nouveau foyer des aînés au Château Dufour, sans oublier quelques délibérations stratégiques votées par le Conseil Municipal en 2019 : le plan communal de lutte contre la pollution aux particules fines et le nouveau plan municipal de promotion des déplacements doux.

COUPS DE GUEULE

Le premier concerne les travaux du réseau de chaleur sur le Grand Boulevard débutés "avec un retard coupable" et qui restent à ce jour inachevés et ont laissé les haies du Grand Boulevard dans un état lamentable et inacceptable. L'entreprise responsable a été mise en demeure de procéder à une remise à l'état initial.

Autre coup de gueule : l'arrêté municipal d'interdiction de vente et de consommation de protoxyde d'azote pour les jeunes qui visait notamment à alerter les pouvoirs publics sur la nécessité qu'ils s'emparent d'un sujet de sécurité et de santé publiques de niveau national. "Est-il normal que dans notre République, des Maires soient contraints de prendre des arrêtés municipaux pour interdire la vente et la consommation de capsules de protoxyde d'azote à des jeunes et par des jeunes ?", s'est interrogé

Monsieur le Maire.

Celui-ci a également dénoncé les "fake news" véhiculés sur les réseaux sociaux et parmi celles-ci, la rumeur concernant le skatepark, selon laquelle il sera supprimé. "La vérité est qu'il sera déplacé et surtout totalement modernisé pour répondre aux attentes de ses usagers".

COUPS DE CŒUR

La première édition des festivités de « Ma Deûle et Moi » en mai a été "une belle occasion, familiale et populaire, de redécouvrir la Deûle".

Autre coup de cœur de 2019 : l'ouverture du centre d'hébergement pour femmes battues qui a ouvert ses portes à La Madeleine. "Nous pouvons être collectivement fiers de cette « petite » action locale au service d'une grande cause nationale", a exprimé Monsieur le Maire.

RENDEZ-VOUS DE LA MÉMOIRE :

Sébastien Leprêtre a enfin invité le public à deux rendez-vous de la mémoire : celui de l'exposition organisée à la Médiathèque en hommage à Christian Janssens et retraçant la vie madeleinoise d'autrefois grâce à sa collection de cartes, photos... dont il a fait don à la Ville (voir l'article en page 13). Le deuxième rendez-vous de la mémoire sera celui de la cérémonie de baptême du Collège Flandre en "Collège Yvonne Abbas".



Noces de perle entre Kaarst et La Madeleine

Sébastien Leprêtre a salué les représentants de la délégation de la ville jumelle de La Madeleine, qui ont fait le déplacement depuis Kaarst, en Allemagne.

"Je salue tout particulièrement Madame Nieuhaus, Maire de Kaarst. En septembre dernier, nous avons fêté ensemble nos noces de perle, dans une atmosphère chaleureuse, riche de souvenirs et porteuse d'avenir", s'est souvenu Monsieur le Maire.

ILS ONT CONTRIBUÉ À FAIRE BATTRE le cœur de La Madeleine

Sébastien Leprêtre a souhaité avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés durant l'année écoulée :

- **Danièle Petit**, commerçante et conseillère municipale de La Madeleine (de 1995 à 2008),
- **Dmitri Vasilenko**, champion olympique de gymnastique qui a porté les couleurs du club madeleinois LMJSM,
- **Bernard Ruyant**, dirigeant des cafés Fichaux, très investi dans la vie associative madeleinoise et élu municipal de 1969 à 1987,
- **Gaston Caron**, artiste-peintre et figure culturelle de la commune.

"Tous, à leur manière, ont contribué à faire battre le cœur de La Madeleine. C'est donc dans notre cœur que nous leurs garderons une place", a partagé Sébastien Leprêtre.





L'ensemble des bénévoles mis à l'honneur, en présence de Stéphanie Poullie, adjointe au maire, déléguée à l'animation, à la vie associative et sportive et de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.

“Vous donnez du temps et de l'énergie aux autres. Vous êtes des tisseurs de liens”, a expliqué Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'hommage aux bénévoles associatifs.

C'est pour leur disponibilité, leur énergie, leur bonne humeur, leur altruisme, que les présidents et la Ville ont souhaité rendre hommage à ces bénévoles au grand cœur.

Monika à l'association Funk'Hi'Pop : Une “bénévole parfaite”, disponible avec une bonne humeur communicative.

Sylvie et Xavier à LMJSM : Le couple de bénévoles, aux caractères complémentaires, pilier du club.

Danièle de la Société Saint Vincent de Paul : une bénévole toujours disponible. A chaque permanence, elle répond présente.

Lucette du Judo club madeleinois : le petit supplément d'âme et la “mercotte” du club.

Nathalie de l'Acoljaq : Nathalie donne beaucoup de son temps à l'association, notamment pour l'atelier “alphabétisation”.

Béatrice, Laure, Françoise et Claudine. Depuis sept ans, elles s'engagent pour aider à l'animation de ces ateliers appréciés par les séniors.

LES ÉLECTIONS, EN PRATIQUE :

En vue des élections municipales de 2020, les électeurs seront appelés à voter **le 15 mars et le 22 mars en cas de second tour.**

Votre carte électorale

Les cartes électorales ayant servi au dernier scrutin européen sont encore valables.

Bénéficiez du transport des électeurs

Comme à chaque scrutin, un service de transport pour les personnes à mobilité réduite sera mis en place lors du scrutin.

Le service des élections se tient à disposition pour toute précision au 03 20 12 21 61.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15.

LES ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF du 11 janvier 2020

Le Conseil Communal Consultatif s'est réuni le samedi 11 janvier dernier à la mairie. Sébastien Leprêtre, Maire, a accueilli trois nouveaux membres : Pauline Lapeyre, Présidente de la Volière et Yolane Radola et Noha Ben Mahmoud, élèves de terminale au lycée Valentine Labbé.

Le devenir de l'usine Antoine rue du Pré-Catelan

Claude Jégou, adjoint délégué à l'urbanisme, a présenté le projet qui se situe à l'angle de la rue du Pré-Catelan et de la rue Sainte Hélène, porté par le bailleur, Vilogia.

Ancienne fabrique de papier de verre et de toile, l'usine sera préservée dans le cadre d'un projet d'aménagement qui comprendra quelques appartements et des maisons individuelles. La Ville a demandé et obtenu du bailleur de préserver le bâtiment historique ainsi que la cheminée qui présentent un intérêt patrimonial et architectural.

Nouveau Plan municipal de promotion des Déplacements Doux

Justin Longuenesse, adjoint au Développement Durable, à la mobilité et au Cadre de Vie, a présenté le nouveau

Plan de Déplacements Doux, adopté au conseil municipal d'octobre 2019.

De nouvelles aides aux particuliers madeleinois s'ajoutent à celles existantes pour favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture sur le territoire madeleinois : aides à l'achat de vélos classiques et à assistance électrique, skateboard, trottinette, gyroroue...ainsi que d'autres subventions municipales pour un large éventail d'accessoires.

Concept de cimetière naturel

Jacques Vidaud, membre du collège “habitants” a souhaité échanger sur le concept de cimetière naturel. Il a évoqué l'exemple de la Ville de Niorf où un cimetière naturel a été créé : les corps reposent sous les arbres dans des cercueils ou en pleine terre, sans monument. Les cendres peuvent aussi être dispersées et mélangées à des copeaux de bois. L'objectif est de réduire au maximum l'empreinte écologique des défunts.

Monsieur le Maire a indiqué que les services étudieront ce concept intéressant et innovant.

Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus du Conseil Communal Consultatif sur le site internet de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Deux anciens combattants ÉPINGLÉS

A l'occasion de la commémoration en hommage aux Morts pour la France en Algérie, Maroc et Tunisie, Roger Maillard, Président de l'UNC a remis la Croix du Combattant à Marcel Woorons et Roger Cornard. Cette décoration est décernée au nom de la République Française aux anciens combattants ayant participé aux opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord.



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Violette Massiet Zielinski, Adjointe aux finances, affichant les prix du podium des Municipalités

La 2^{ème} marche, SUR LE PODIUM !

La dernière édition des podiums des municipalités organisées par l'Observatoire des Dirigeants de l'Industrie et des Services (ODIS) publié le 2 décembre dernier a une nouvelle fois récompensé la Ville de La Madeleine en lui décernant, depuis maintenant 7 ans, la 2^{ème} place au titre de l'attribution, derrière Marcq-en-Baroeul pour les communes de plus de 20.000 habitants de la région Hauts-de-France.

En 2019, les finances de 103 communes de la Région ont été à nouveau examinées à la loupe pour déterminer 4 indices de performance (gestion, gouvernance, service financier restitué et partenariat pédagogique) permettant d'obtenir un classement des collectivités les plus performantes en matière de gestion sous le terme «d'attribution».

Stratégie métropolitaine pour les bords de Deûle d'ici à 2040 - Avis du Conseil municipal

Les 5 axes stratégiques retenus après la phase de co-construction menée avec la MEL, les communes (La Madeleine - Saint André- Marquette) et les acteurs de terrain, sont :

- la Deûle, lien de nature pour les métropolitains comme pour les riverains ;
- une Deûle habitée répondant aux besoins de logements de tous les ménages ;
- une Deûle qui garantit la qualité architecturale et urbaine ;
- une Deûle animée ;
- une Deûle accessible par des déplacements durables.

Adopté à la majorité

Site du SILILAM - Proposition d'acquisition partielle de terrains auprès de la Ville de Lille

La Ville de La Madeleine propose d'acquérir une parcelle de 10 000 m² à la Ville de Lille, dans la partie centrale de l'ancien site du SILILAM, en vue de la mise en œuvre d'un projet d'« écolieu » préservant la nature en ville et ouvert au public madeleinois.

Adopté à l'unanimité

Signature d'une convention de mise à disposition de la Chaufferie Huet, désignée maison POC, entre Lille

Métropole 2020 et la Ville de La Madeleine dans le cadre de la capitale mondiale du design 2020.

La Chaufferie Huet sera, d'avril à novembre 2020, une « Maison POC » consacrée au thème de « la Ville Collaborative » dans le cadre de la Capitale Mondiale du Design.

Adopté à l'unanimité

Signature d'une convention d'objectifs dans le cadre de l'agrément centre social de l'association ACoLJAJQ pour une durée de deux ans.

Après une année 2019 de préfiguration, l'ACoLJAJQ devient, au 1^{er} janvier 2020, le centre social Christian Janssens.

Adopté à l'unanimité

Renouvellement urbain du site Pardoën - Dénomination d'une nouvelle voie

La nouvelle voie qui sera aménagée dans le cadre de la transformation de la friche Pardoën sera dénommée : « rue du 18 juin 1940 ».

Adopté à l'unanimité

Convention avec la Région Hauts-de-France - Dispositif régional de soutien à l'artisanat-commerce

Adaptation des différents dispositifs existants d'aides de la Ville pour encourager les commerces et artisans de

proximité madeleinois, au nouveau cadre fixé par le Conseil Régional en matière de soutien à l'artisanat-commerce.

Adopté à l'unanimité

Aides financières municipales aux commerçants et artisans

Maintien de l'aide directe à l'accessibilité des commerces dans le cadre du FISAC et approbation du nouveau règlement d'attribution d'aides financières municipales aux Commerçants et Artisans madeleinois en matière d'installation, de sécurisation et d'attractivité.

Adopté à l'unanimité

Attribution d'une aide financière municipale pour l'installation d'un garage à vélos ou de places de stationnement dans les collectifs privés

Afin d'encourager les déplacements doux du quotidien, et en complément des aménagements sur l'espace public (garages à vélos municipaux, arceaux, ...), la municipalité attribuera une aide financière pour développer de nouveaux lieux de stationnement sécurisés pour vélos dans les immeubles collectifs anciens.

Adopté à l'unanimité

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS :

Jeudi 13 février
Conseil Municipal
À 18h15, Hôtel de Ville, salle du Conseil.

Samedi 7 mars
Permanence de Monsieur le Maire
De 9h30 à 11h30 à la Mairie.

Mercredi 11 mars
Tchat en ligne avec M. le Maire
De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville :
www.ville-lamadeleine.fr



OCCASIONS ET BONNES AFFAIRES !

à la ressourcerie "La Petite Madeleine"

Vous avez pris la résolution de limiter vos achats d'objets neufs et de ne plus rien jeter. L'association "La Petite Madeleine", installée depuis décembre sur la future zone d'activités solidaires, rue Delesalle est faite pour vous !

Vêtements, chaussures, vaisselle, tissus, objets de décoration, meubles... Rien ne se jette, tout se récupère !

Avec le concours de la Ville qui a mis à disposition un local atelier de 250 m² sur le site de la future Zone d'Activités Solidaires, "La Petite Madeleine" vous accueille au 8 rue Delesalle, à La Madeleine (ancien bâtiment Ergonor, face à Calinauto).

L'association créée en mai 2018 a pour but de préserver les ressources en contribuant au développement de l'économie sociale et solidaire.

"L'idée est de sensibiliser la population aux impacts de notre mode de vie et de consommation sur l'environnement en favorisant le développement d'une économie circulaire", explique Catherine Bette, présidente.

Horaires d'ouverture :

Mercredi et Samedi de 10h à 18h

Vendredi de 13h30 à 18h.

Pour des raisons techniques, il vous

faudra appeler le numéro de téléphone noté sur la grille afin de pouvoir rentrer.

La Petite Madeleine
8 rue Delesalle
(ancien bâtiment Ergonor,
face à Calinauto)

Pour louer ou diviser votre logement, pensez au **PERMIS DE LOUER**

Vous souhaitez louer et/ou diviser un logement ? Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne (loi ALUR) vous devez obligatoirement effectuer une :

- **Autorisation Préalable de Mise en Location (APML)** : à La Madeleine, seuls sont concernés les logements du parc privé construits avant 1974 et dans les quartiers suivants : Berkem, Kléber, Saint Charles et Pré Catelan, et ceux délimités par la rue du Général de Gaulle soit les rues du

Moulin, des Gantois, de la Filature, d'Alger, des Promenades et du Pré Catelan.

En plus du dossier à compléter, la Ville réalisera une visite systématique des logements, préalablement à la délivrance de l'autorisation (à annexer au contrat de location), afin de vérifier la conformité vis à vis de la réglementation.

- **Autorisation Préalable de Division (APD)** : cette demande est obligatoire si vous souhaitez réaliser

des travaux dans le but de créer plusieurs locaux à usage d'habitation dans un même immeuble. En complément, la Ville jugera également de la conformité vis-à-vis des règles de stationnement prévues par le Plan Local d'Urbanisme, à savoir l'obligation de réaliser une place par logement créé.

Saisissez votre demande en ligne :

www.permisdelouer.lillemetropole.fr

ZONE BLEUE

N'oubliez pas votre carte de résident

Vous résidez ou travaillez en zone bleue et vous n'avez pas encore retiré votre carte résident 2020 ?

Afin d'éviter toute verbalisation, effectuez au plus vite cette démarche en Mairie, le lundi, mercredi, et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 ou sur le site internet.

Attention : l'avenue Bernadette sera dans sa totalité intégrée au périmètre de la zone bleue (effective dès matérialisation du marquage bleu par la Métropole Européenne de Lille).

Les résidents et/ou professionnels doivent pour y stationner de façon illimitée se doter d'une carte de stationnement zone bleue.

Parents «surbookés», **PENSEZ À CMABULLE**

Cmabulle est une solution sécurisée de partage des conduites entre parents d'une même école, club ou association. Organisez vos covoitages grâce à Cmabulle :

<https://www.cmabulle.fr/> ou téléchargez l'application

Des petites réparations ? **PENSEZ AU REPAIR**

Le prochain repair café se déroulera **le jeudi 20 février de 18h à 20h** au café le Véga, 95 rue du Pré Catelan. Ne jetez plus, faites réparer vos objets !

Avant d'adopter une trottinette, **ESSAYEZ-LA !**

Dans le cadre du nouveau Plan de Déplacements Doux voté au Conseil Municipal du 16 octobre 2019, la Ville souhaite accompagner les Madeleinois dans leur changement de mode de déplacement en proposant notamment de tester une trottinette classique et/ou électrique sur des trajets du quotidien (travail, course, étude, ...).

Pour un prêt de 72 heures maximum, il suffit de fournir les justificatifs suivants :

- pièce d'identité en cours de validité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- remise d'un chèque de caution.

Réservation du matériel auprès du service Développement Durable au 03 20 12 79 75 ou par mail : developpement-durable@ville-lamadeleine.fr



Empruntez un V'lille

Une station V'lille supplémentaire a été installée rue du parc. Elle compte 12 bornettes. Attention, il n'y a pas de lecteur de carte bancaire, les clients doivent déjà avoir un abonnement pour retirer un vélo.

Vous habitez un immeuble ? **AMÉNAGEZ UN LOCAL VÉLOS**

Dans le cadre du Plan de Déplacements Doux et en complément des aménagements qu'elle porte elle-même sur l'espace public, la Ville de La Madeleine souhaite favoriser l'installation de garages ou places de stationnement pour les vélos dans les parties communes des résidences collectives privées (construites avant le 25 janvier 2005).

Des subventions sont ainsi attribuées aux propriétaires et syndicats de copropriété à hauteur de 50% maximum du montant total TTC, avec une subvention plafonnée à 2000 € par installation, pour les aménagements

suivants :

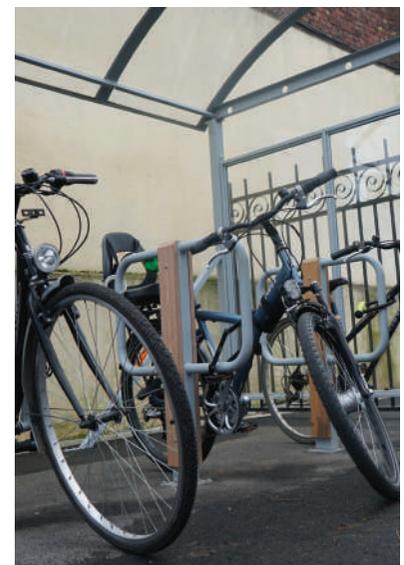
- garage à vélos sécurisé en extérieur (badge, clé ou autre mode de contrôle) avec supports d'attaches vélos,
- supports d'attaches vélos libres d'accès et couverts en extérieur,
- supports d'attaches vélos dans un local existant couvert.

Les critères techniques obligatoires sont les suivants :

- système de rangement permettant d'attacher au moins le cadre et une roue du vélo à un point fixe avec un antivol en U,

- système de rangement des vélos fixé au mur ou au sol,
- espace couvert,
- espace éclairé (l'éclairage de la voie publique peut être suffisant),
- espace de stationnement vélo protégé des autres véhicules motorisés par une paroi ou un garde-corps,
- accessibilité et localisation « pratiques » du garage ou stationnements pour vélos.

En amont du projet, un **accompagnement technique** est proposé afin de déterminer au mieux les travaux à entreprendre et vérifier l'éligibilité de la prime municipale.



Pour tous renseignements,
contactez le service
Développement Durable
au 03 20 12 79 75

"MON VÉLO, MON POTEAU" !



De nouveaux arceaux en forme de vélo ont été déployés par la Métropole Européenne de Lille sur le territoire madeleinois. Ces accroche-vélos design sont fabriqués en France et optimisés pour l'accroche du cadre de votre vélo.

CYCLISTES,

autorisés à tourner à droite

Cette signalisation, reconnue officiellement sous le terme de «cédez-le-passage cycliste au feu», est aussi appelée tourne-à-droite cycliste, et se retrouve sous la forme d'un petit panneau triangulaire permettant aux conducteurs de deux-roues non motorisés de s'orienter vers la droite ou d'aller tout droit lorsqu'un feu est rouge, mais uniquement après avoir cédé-le-passage aux autres véhicules.

Cette possibilité est donnée sous réserve de céder la priorité aux autres usagers y compris les piétons et n'est valable que pour la direction indiquée par une flèche sur le panneau. Ce dispositif permet ainsi de faciliter et d'encourager un peu plus la pratique du vélo par un déplacement des cyclistes plus sûr (réduction du nombre de situations inconfortables voire dangereuses, mais aussi par un trajet plus fluide et rapide en évitant



pour les cyclistes des arrêts et démarrages pénalisants. A la demande de la Ville, les services de la Métropole Européenne de Lille ont procédé à la mise en place de ces panneaux.

Concours "La Madeleine Fleurie"

LES LAURÉATS RÉCOMPENSÉS !



Affichant trois fleurs au panonceau des Villes et Villages Fleuris, notre commune récompensait récemment les lauréats du concours «La Madeleine Fleurie».

Jardins, balcons, collectifs, jardins secrets, jardins familiaux, ..., «La Ville de La Madeleine a plus d'une longueur d'avance sur bien d'autres villes, en matière de développement durable» a rappelé Justin Longuenesse, adjoint délégué au Développement durable et au cadre de vie.

Lors de la cérémonie, le prix "Jean Verhelle" a été remis à Xavier Marchand, responsable du service espace verts de la Ville, pour son implication dans l'embellissement de la Ville, et son fleurissement, dans le respect des principes du Développement Durable.

"Hauts-de-France propres", PARTICIPEZ !

A l'identique des années précédentes, la Ville vous invite à participer à l'opération Hauts-de-France Propres **le samedi 7 mars**.

Après un accueil café, vous serez équipés de gants, pinces et sacs poubelles pour débarrasser, en petits groupes, les rues de leurs déchets : mégots, papiers, canettes, ... Vous pouvez également venir avec votre propre équipement, comme par exemple un gilet fluo et des gants de jardinage.

Rendez-vous à 9h sur la place du marché.



INFOS travaux et vente

TRAVAUX DE ZONE 30 - RUE AMAND OSTANDE

Depuis le 18 novembre 2019, la MEL a engagé des travaux pour la mise en zone 30 des rues d'Oran et Ostande avec l'installation de ralentisseurs et de double sens cyclable. Des travaux ont débuté rue Amand Ostande, après la reprise des trottoirs de la rue d'Oran.

Ceux-ci s'accompagneront de la mise en sens unique de circulation de cette rue dans le sens rue du Pré Catelan vers le Quai du Halage jusqu'au nouveau parking municipal. De plus, le Quai du Halage sera mis en double sens

avec la création d'un plateau surélevé rue Delesalle.

La Ville procèdera à la création d'un parking public de 24 places de stationnement dont une place pour personnes à mobilité réduite, ainsi qu'un garage à vélos sécurisé sur le terrain communal au bout de la rue Ostande.

L'ensemble des aménagements réalisés rues d'Oran et Amand Ostande permettra de faciliter et de pacifier la circulation du secteur.

À VENDRE : APPARTEMENT 2 BIS RUE DE L'ABBÉ LEMIRE

La Ville propose à la vente un appar-

tement d'environ 88.5 m². Ce logement de type 3 situé 2 bis rue de l'abbé Lemire dispose de 2 chambres, d'une cave et d'un garage et se situe pour partie au-dessus de l'école Louise de Bettignies (ancien logement de fonction) laquelle donne rue de l'abbé Lemire et rue du Général de Gaulle.

Le prix de vente de ce logement est fixé à 229 000 € net vendeur (pas de frais d'agence).

Des visites du bien seront organisées **les mercredi 4 et vendredi 6 mars à 14h**.

Aucune autre visite ne sera organisée en dehors de ces dates.

Les personnes souhaitant assister aux visites sont invitées à se faire connaître auprès du service urbanisme au 03 20 12 79 82 ou service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr Rendez-vous sur place.

Un cahier des charges reprenant les caractéristiques du bien et les modalités à suivre est téléchargeable sur le site de la Ville.

Tél : 03 20 12 79 82
service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr

TOUTES GENERATIONS

Inscriptions RENTRÉE 2020

Les inscriptions scolaires pour les enfants qui entrent à l'école maternelle ou au CP auront lieu du 2 mars au 30 avril. Une permanence sera assurée le samedi 7 mars de 8h30 à 12h, à la mairie.

Durant cette période, vous pourrez vous présenter à la Mairie, au service des écoles, muni des documents suivants :

- le formulaire de pré-inscription dûment rempli, (disponible auprès du service des écoles ou téléchargeable sur le site Internet de la ville)
- un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom,
- le livret de famille,
- tout document justifiant l'attribution de la garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents.

Un certificat de pré-inscription vous sera alors délivré pour l'école de votre secteur d'habitation.

Les enfants nés en 2018 seront inscrits sur liste d'attente. Leur admission se fera par le Directeur de l'école en fonction des places disponibles.

**Renseignements auprès du
service des écoles :**
03 20 12 79 71



UN "PETIT" NOUVEAU à l'école Courbet

Dans la cour de l'école maternelle Courbet, deux marronniers trônent, fiers, élégants, gigantesques à côté des petits Madeleinois qui jouaient, couraient, s'amusent autour d'eux. En 2019, chacun d'eux a subi un "check-up" complet, comme c'est le cas chaque année pour l'ensemble de notre patrimoine arboré. Une sorte de radiographie interne de l'arbre, à l'aide d'un tomographe, qui indique précisément son état de santé.

Ce "check-up" a ainsi révélé qu'un des deux arbres de l'école était gravement malade et devait malheureusement être abattu. Ce qui fut fait à la fin de l'été.

En novembre dernier, Violette Massiet Zielinski, Adjointe déléguée aux écoles et Stéphane Blanpain, agent municipal en charge du patrimoine arboré sont intervenus dans les deux classes de moyens-grands de l'école pour expliquer aux élèves les raisons de cet abattage. Une explication pédagogique, images et échantillons à l'appui, qui était aussi l'occasion d'évoquer la composition des arbres et les changements de saisons.

Forts de leurs nouvelles connaissances, les apprentis jardiniers ont aussi mis les mains dans la terre pour planter le "petit nouveau" de l'école, avec l'aide de Monsieur le Maire et des agents des espaces verts. C'est ainsi qu'un "aesculus carnea", de la famille des marronniers lui aussi, a pris, en décembre dernier, la place de son prédécesseur et donnera au printemps de jolies fleurs rouges.



Se former, danser, voyager... C'EST ÇA ÊTRE SÉNIOR À LA MADELEINE !

> SE FORMER

Vous n'avez jamais touché à une souris d'ordinateur mais souhaitez vous initier à l'outil informatique ? La Ville vous propose un stage gratuit, sur 3 jours, au sein des locaux de l'ACoLJAQ (70 rue de Berkem), les 18, 19 et 20 février (places limitées).

> DANSER

Rendez-vous au thé dansant proposé

par la Ville en collaboration avec le CAFA, mercredi 11 mars, de 15h à 18h, au restaurant scolaire Kléber.

> SE DÉPLACER

Empruntez la navette pour vous rendre jusqu'au nouveau cimetière. Prochain trajet : mardi 3 mars.

Pour toutes ces activités, inscriptions au 03 20 12 21 62.

> VOYAGER

- Dans l'Oise, jeudi 9 avril, visite de l'usine Kindy et d'une fabrique familiale de fromages.

- Week-end à Colombey-les-Deux-Églises et en Champagne les 13 et 14 juin. Visite du Mémorial Charles de Gaulle et de la Boiserie, logement à Reims, balade commentée en petit train dans les vignobles de champagne, dégustations, croisière commentée sur la Marne... inscrivez-vous

vite pour réserver votre chambre !

- Dîner spectacle en carré or, "Le souffle de la Terre" à Ailly-sur-Noye dans la Somme, vendredi 4 septembre.

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA au 06 71 77 10 66. Foyer Dufour (177 rue du Général de Gaulle) les lundis et jeudis de 15h à 17h.



EXPOSITION : CHRISTIAN JANSSENS, CONSERVATEUR AU GRAND CŒUR

Il y deux ans, le 22 janvier 2018, Christian Janssens s'éteignait à l'aube de son 70^{ème} anniversaire. Ce Madeleinois passionné et passionnant, était entièrement dévoué à sa Ville. Engagé dans la vie municipale depuis 1983, Sébastien Leprêtre le nomme 1^{er} Adjoint délégué aux Solidarités en 2014.

"Mémoire vivante de La Madeleine, Christian Janssens cherchait, trouvait, acquérait et conservait précieusement tout ce qui concernait la ville. Il disait

de lui qu'il n'était pas un collectionneur, mais plutôt un conservateur" raconte le Maire de La Madeleine, à l'occasion du vernissage de l'exposition qui lui est dédiée, en rendant hommage à l'humilité, l'humanité et l'humanisme de Christian Janssens.

"Christian Janssens, Conservateur au Grand Cœur", c'est le nom donné à l'exposition des documents qu'il a collectés tout au long de sa vie et qu'il a souhaité faire entrer dans le patrimoine public. Des photos, affiches,

cartes postales dont il a fait don à la Ville et qui retracent la vie madeleinoise et son évolution. Des documents classés et exposés par le service des archives.

Des trésors à découvrir jusqu'au 15 février, dans la salle d'exposition de la Médiathèque, 72 rue Gambetta, aux horaires d'ouverture de celle-ci (mardi de 14h à 19h, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 18h).



À VOS AGENDAS !

Il traite d'amour, de sujets d'actualité, de désaccords, de jonglerie, de jeu, de musique, de cerveau, d'art et même de sieste !

Des spectacles et événements gratuits, à voir et à vivre, jusqu'en juin.

L'agenda est disponible à la mairie, à la médiathèque et téléchargeable sur le site : www.ville-lamadeleine.fr

Laissez-vous PARLER D'AMOUR...

MARDI 10 MARS, À 19H30, À L'ESPACE MALRAUX, rue Guynemer

Réservation en ligne : www.ville-lamadeleine.fr (rubrique agenda) ou à la Médiathèque.

Tout public. Durée : 1h. GRATUIT

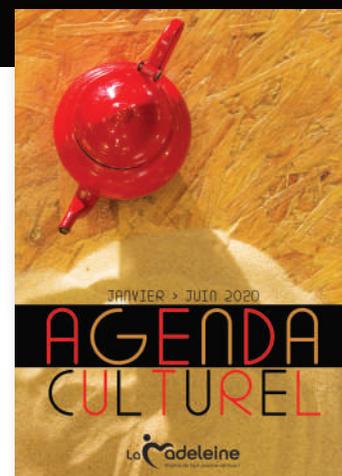
Renseignements au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr



«Parlez-moi d'amour» est un spectacle musical où se mêlent théâtre et chansons autour du parcours d'illustres chanteuses de la Belle Epoque : Yvette Guilbert, «la diseuse de fin de siècle», Damia «la muse du peuple», Fréhel «l'inoubliable inoubliée» et Marianne Oswald, «la petite sœur des poètes».

Le répertoire reflète la place de la femme dans la société de l'époque et leur rend ainsi hommage. Différentes anecdotes ponctuent le déroulement fantaisiste de cette parenthèse enchantée où les chansons se dévoilent à voix nue, sans artifice ni sonorisation, accompagnées par un accordéon ou de simples percussions. Un moment suspendu à ne manquer sous aucun prétexte !

Par Mathilde BRAURE - Compagnie Ces champs sont là - Dans le cadre de la journée internationale des droits des Femmes.



LE CERVEAU DANS TOUS SES ÉTATS

à la Médiathèque, jusqu'en juin 2020

Émotions, mémoire, réflexion, apprentissage, compréhension, besoins énergétiques, impact de la musique, rêverie, imaginaire... les cogitations ne manquent pas dans le cerveau ! La Médiathèque vous invite à l'étudier, lui et tout ce qu'il agite, à l'occasion de vos rendez-vous habituels, mais aussi lors de temps forts.

Du 16 au 22 mars prochains se déroulera la 22^{ème} édition de la semaine du cerveau, portée par la Société des

Neurosciences. À cette occasion deux animations vous seront proposées :

> **Mercredi 18 mars**, de 10h30 à 11h30, un atelier philo pour les enfants de 6 à 12 ans.

> **Samedi 21 mars**, à 14h, un atelier familial, parents-enfants, pour les enfants de plus de 6 ans. Atelier mené par l'association "Emotions Synesthètes".



Renseignements et réservations :

Médiathèque de La Madeleine
03 59 09 59 09

www.mediathequelamadeleine.fr

Ouverture : mardi de 14h à 19h,
mercredi, vendredi et samedi
de 10h à 18h.

Vacances scolaires : mardi, mercredi
et vendredi de 14h à 18h et samedi
de 10h à 12h et de 14h à 18h.

VOS PROCHAINS RDV À LA MÉDIATHÈQUE

Lectures à voix haute pour adultes

Venez profiter d'un temps d'écoute pensé pour vous. Prenez connaissance d'extraits d'œuvres de la rentrée littéraire contemporaine qui ont marqué les bibliothécaires. Samedi 15 février, de 16h30 à 17h30. Entrée libre.

Sieste littéraire (nouveau)

Profitez d'un temps calme dans un espace aménagé pour le repos. Prenez votre sandwich et installez-vous dans un transat en ouvrant grand les oreilles. Une sélection de livres audio vous sera proposée sur la pause-déjeuner. Vendredi 20 mars, à 12h30. À partir de 14 ans.

Rencontre musicale, LES ORCHESTRALES



DIMANCHE 5 AVRIL À 16H, À LA SALLE DU ROMARIN, rue Paul Doumer
Renseignements et réservations auprès du Conservatoire de Musique
au 03 20 31 24 23 ou conservatoire@ville-lamadeleine.fr
À partir de 7 ans - Durée : 1h30 - GRATUIT

Il était une fois, la rencontre musicale entre l'Ensemble instrumental du Conservatoire et l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine.

Sous la direction de Philippe Vadrot, vous apprécierez notamment "Rhapsody in blue" de George Gershwin pour piano et orchestre avec la pianiste Isis Odi, mais aussi des œuvres de Léonard Bernstein, John Williams, Elton John...

Professeure de piano au Conservatoire de Musique de La Madeleine, Isis Odi est fascinée par cet instrument.

Après une formation musicale au Conservatoire de Paris et de nombreux prix, elle endosse tour à tour les rôles de soliste, de chambriste, d'accompagnatrice ou encore de pianiste d'orchestre. Elle se produit régulièrement au sein de divers festivals et programmations musicales.

ATELIERS PARTICIPATIFS

avec l'association BERKEM LABEL

L'association Berkem Label s'associe à "Lille Métropole, Capitale Mondiale du Design" et vous propose des ateliers participatifs animés par des designers.

> **Vendredi 14 février**, à 17h, dans les locaux de l'ACoLJAQ (70 rue de Berkem).

Ateliers participatifs pour la préparation :

- de Façad'Art 2020, sur la thématique "vis-à-vis",
- d'une cartographie participative du quartier Berkem,

- d'une réflexion sur les usages en bord de Deûle.

> **Samedi 7 mars**, de 10h30 à 18h, sur les bords de Deûle.

Ateliers non-stop : cartographie participative du quartier Berkem, réflexion sur les usages du bord de Deûle, visites du quartier, jardinage...

Renseignements auprès de l'association Berkem Label au 06 80 15 35 58

C'EST LE CIRQUE !



Acrobates, trapézistes, cavaliers, magiciens et autres équilibristes vous donnent rendez-vous pour 1h30 de spectacle, avec le cirque Achille Zavatta direction Teddy Du-bois, qui n'exploite pas d'animaux sauvages.

LE 15 FÉVRIER à 16h et 17h30, et LE 16 FÉVRIER à 15h et 16h30 sur la Place du Marché.

Tarifs : 5€ enfant / 10€ adulte.
Informations au 06 61 02 19 74.

"MA DEÛLE ET MOI"

misez sur le bon canard !

Vous pouvez d'ores et déjà noter la date dans vos agendas ! **Dimanche 17 mai se déroulera la seconde édition de l'animation en bord de Deûle, "Ma Deûle et moi"**. Vous pourrez à nouveau y pratiquer du kayak, de la barque, du vélo-pédalo, du water-roller... et profiter des nombreuses animations sur les quais !

Organisée en partenariat avec le Rotary Club Lille La Madeleine, et toujours au profit de la recherche contre Alzheimer, la seconde duck-race se disputera à partir de 11h sur la Deûle, au départ du pont Sainte Hélène. L'année dernière, ce sont 3251 canards qui étaient sur la ligne

de départ. À nouveau, adoptez un ou plusieurs canards pour la bonne cause et encouragez-le(s) tout au long de la course. Les premiers canards à franchir la ligne d'arrivée permettront à leurs détenteurs de remporter de très beaux lots comme un chèque voyage d'une valeur de 2000€ ainsi que des lots d'une valeur de 1 000€, 800€, 600€ et 400€ et d'autres nombreux cadeaux.

POUR ACHETER VOTRE CANARD :
1 canard : 4€ / 3 canards : 10 €
Infos et règlement :
www.rotary-lillelamadeleine.org
www.ville-lamadeleine.fr
Facebook



PORTES OUVERTES À LA CHAUFFERIE HUET

Les travaux se terminent à la Chaufferie Huet. L'ancienne usine de tissage finit sa transformation en salle de spectacles. **Celle-ci vous ouvrira ses portes le 4 avril prochain !** L'occasion de découvrir votre nouvel espace culturel. Plus de détails dans le magazine de mars.

VIDE-GRENIER SOLIDAIRE

L'Association Sportive, Éducative et Culturelle de La Madeleine (ASECM) organise un vide-grenier solidaire, dimanche 1^{er} mars, de 13h30 à 17h30, à la salle Flandre, rue des Gantois.

Permanence des inscriptions : samedi 15 février, de 9h30 à 12h30, au 193 rue Roger Salengro.
Tarif : 5€ les 4 mètres linéaires.



BLOC-NOTES

Vendredi 14 février à 20h et samedi 15 à 19h

Studio Valentin

Théâtre (tout public)

Au Millénaire. Rens. au CCA au 03 20 55 19 51 ou www.cca-lamadeleine.fr

Mercredi 19 février à 15h

AAHHHH !

Lecture (jeune public) dans le cadre du "Boulv'art des enfantillages".

Au Millénaire. Rens. au CCA au 03 20 55 19 51 ou www.cca-lamadeleine.fr

Dimanche 23 février de 8h à 15h

Bourse Militaria

Proposée par l'association 317^{ème} section.

À la salle Flandre, rue des Gantois.

Rens. au 06 13 89 67 93.

Mercredi 26 février à 10h et 15h

Solstice

Lecture (jeune public) dans le cadre du "Boulv'art des enfantillages".

Au Millénaire. Rens. au CCA au 03 20 55 19 51 ou www.cca-lamadeleine.fr

Du 2 mars au 11 avril

La galerie des ateliers adultes

Exposition (tout public)

Au Millénaire. Rens. au CCA au 03 20 55 19 51 ou www.cca-lamadeleine.fr

Vendredi 6 mars à 20h

Chez Manu et Odile, le retour

Théâtre (tout public)

Au Millénaire. Rens. au CCA au 03 20 55 19 51 ou www.cca-lamadeleine.fr

Mardi 10 mars à 18h30

Audition d'élèves

Musique - Familles.

Au Conservatoire de Musique, Place du Marché.

Mercredi 11 mars à 15h

La Folie Verte

Spectacle en chanson dans le cadre du "Boulv'art des enfantillages".

Au Millénaire. Rens. au CCA au 03 20 55 19 51 ou www.cca-lamadeleine.fr

Jeudi 12 mars à 19h

Audition d'élèves cycle adultes

Musique - Familles.

Au Conservatoire de Musique, Place du Marché.

Jeudi 12 mars à 14h30

Sérusier et l'art Nabi

Conférence Art.

Au Millénaire. Rens. au CCA au 03 20 55 19 51 ou www.cca-lamadeleine.fr

VIVRE ET TRAVAILLER

pour vos astuces et trucs, visitez le truck

Découvrez les aides techniques, les éléments de domotique, les travaux envisageables et les moyens de les financer, les trucs et astuces pour faire des économies d'énergie... grâce au truck SOLiHA !

Vous pourrez échanger avec des conseillers qui vous éclaireront sur les aménagements possibles dans votre logement sans oublier les dispositifs d'aides aux travaux d'économies d'énergie et d'adaptation de votre logement.

Truck présent le 3 avril sur le marché de La Madeleine - accès libre.

JEU UCAP POUR LA FÊTE DES AMOUREUX

une journée de rêve
à gagner !

A l'occasion de la Saint Valentin, l'Union des Commerçants, Artisans et Professionnels de La Madeleine vous invite à participer à leur jeu avec à la clé une journée de rêve à gagner ! Pour y participer, rendez-vous chez les commerçants adhérents à l'UCAP de La Madeleine, du 10 au 15 février.



C'EST QUOI CE TRUCK ?

Participez aux ateliers habitat et visitez le truck Soliha



Vous souhaitez bénéficier de conseils avisés sur le thème du logement, venez échanger avec des professionnels autour d'ateliers ludiques et gratuits, proposés par le service logement de la Ville et l'association SOLidaires pour l'Habitat (SOLiHA). Ils vous invitent également à visiter le truck SOLiHA, un showroom mobile qui vous éclairera sur les aménagements à entreprendre dans votre logement.

VOS PROCHAINS ATELIERS :

- Ateliers "bien chez soi" : prévention sur l'amélioration de la qualité de vie avec un ergothérapeute, les 26 mars, 2 et 9 avril, à destination des retraités de plus de 55 ans.
- Ateliers «Habitat» : sensibilisation à l'habitat durable : les 30 avril et 7 mai.
- Atelier «Eco-gestes» : sensibilisation à la maîtrise des énergies et à la réduction des factures le 14 mai.
- Ateliers "budget" : sensibilisation à la gestion du budget pour dépenser moins, les 28 mai et 4 juin.
- Ateliers "recherche de logement" : sessions sur les

thématiques : savoir chercher, savoir louer, savoir habiter les 11, 18 et 25 juin

Les ateliers, (d'une durée de 2 heures) se dérouleront de 14h à 16h à l'espace Dufour (177 rue du Général de Gaulle). Inscriptions auprès du service logement au 03 20 12 79 80 ou SOLiHA au 06 12 21 33 87.

LE TRUCK DE SOLIHA, "MAISON MOBILE" :

Vous êtes une personne âgée et vous souhaitez rester dans votre logement. Pour que vous y viviez en toute autonomie, découvrez les trucs et astuces pour améliorer le confort de votre logement dans le truck transformé en maison ambulante qui sera installé le **vendredi 3 avril** sur le marché de La Madeleine. Accès libre (voir encadré)

**Pour tous renseignements,
contactez la mairie au 03 20 12 79 80
ou SOLiHA au 06 12 21 33 87.**

DES RÉDUCTIONS, chez vos commerçants grâce à la "carte avantages"

10% sur votre forfait coiffure, 15% sur votre petite robe d'été, 10% sur votre addition, 30% sur votre manucure ou encore 10% sur votre contrôle technique, votre carte avantages vous fait bénéficier d'offres exclusives dans une soixantaine de commerces madeleinois et chez certains commerçants du marché.

La carte avantages a pour objectif d'encourager l'achat local dans les commerces de La Madeleine (elle ne remplace pas la carte de fidélité, propre à chaque commerce).

Retrouvez aussi la liste des commerces et leur géolocalisation sur la carte interactive du site internet de la Ville avec les avantages proposés.

MA CARTE AVANTAGES



www.ville-lamadeleine.fr
Tél : 03 20 12 79 73
service-commerce@ville-lamadeleine.fr

FÔR, LA CANTINE DIGITALE !

Des plats végétariens sains et respectueux de l'environnement



"FÔR LA CANTINE DIGITALE"
www.fôr.com

"Fôr, la cantine digitale", "c'est un nouveau concept qui fait une promesse, celle de produire une alimentation saine et bienfaisante pour la santé", explique Alexandre Miermont, Madeleinois qui aime se définir comme un entrepreneur culinaire.

Il y a un an, ce cuisinier autodidacte passionné, s'engage dans l'aventure, celle de proposer une nourriture végétarienne et respectueuse des saisons.

"L'objectif est de produire une alimentation saine avec le moins d'énergie possible", précise le cyclo cuisinier... Pour aller jusqu'au bout de la démarche écologique, vos repas colorés sont conditionnés dans des plats en verre et vous seront livrés à vélo.

Savoureuse, simple et efficace, la cuisine d'Alexandre à base de produits frais, majoritairement issu de l'agriculture biologique locale, s'inspire des traditions culinaires du monde entier.

Les plats que vous commanderez en ligne, exclusivement composés de légumes et de céréales, sont équilibrés et complets.

Chaque semaine, vous aurez le choix entre un plat et un Buddha bowl végétariens.

Pour manger sain, rien de plus simple ! commandez en ligne sur www.fôr.com le matin avant 9h30 ou la veille, faites vous livrer le midi, et redonnez vos contenants à la livraison suivante !

Le salon du lunetier, pour une paire parfaite...

Le salon du Lunetier vient d'ouvrir ses portes au 102 avenue Saint Maur. "Après dix ans en tant que responsable d'un magasin franchisé, j'ai eu envie de proposer mes collections et de retrouver le sens de mon métier", explique Géraldine Raille, la gérante de cette enseigne indépendante.

Native de La Madeleine, Géraldine saisit l'opportunité d'installer son magasin avenue Saint Maur. L'aménagement intérieur "tendance" qu'elle a entièrement imaginé vous plonge dans une ambiance cosy et intimiste qui vous mettra à l'aise pour prendre

le temps de bien choisir vos lunettes.

Opticienne et optométriste, la professionnelle saura vous conseiller et trouver pour vous "la paire parfaite" adaptée à votre morphologie.

Ses formations de visagiste et de spécialiste des enfants seront des atouts pour faire le bon choix parmi une gamme variée et adaptée à tous les budgets.

Bonne nouvelle : le salon du lunetier vous prête la monture pour prendre le temps de bien choisir votre futur allié beauté.



LE SALON DU LUNETIER - 102, avenue Saint Maur

Tél : 03 20 14 07 52

**Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 13h30 et de 15h à 19h.
le samedi de 10h à 13h30 et l'après-midi sur rendez-vous.**



"LE COME BACK" - 231 rue du Général de Gaulle

Tél : 06 46 00 71 35

Ouvert du lundi au vendredi

Une brasserie qui fait son "COME BACK"

Depuis le mois d'octobre, Philippe et Rosa Catteceur ont "repris du service". Après avoir dirigé quatre établissements, ils sont heureux de devenir les gérants du Come Back, situé rue du Général de Gaulle, "une brasserie de proximité". « Cette activité était une opportunité. Le contact humain est important pour moi. C'est mon métier depuis longtemps » explique Philippe.

Que les habitués se rassurent ! La cuisine traditionnelle est toujours aussi délicieuse grâce au même cuisinier. Dégustez des gratins d'endives, des carbonnades flamandes, des andouillettes, des plats "de chez nous"... élaborés à base de produits frais.

Vous pourrez vous y rendre après une journée de travail pour boire un verre avec vos collègues ou tout simplement y venir manger le midi.

Quotidiennement, un nouveau plat du jour est proposé mais vous aurez également le choix parmi 15 plats à la carte. Pour terminer sur une note sucrée, laissez vous tenter par un savoureux café gourmand ou le dessert du jour.

ON A AIMÉ



1



2



3



4



5



6

1 à 8 C'est un (SU)PÈRE-NOËL qu'ont vécu cette année les Madeleinois ! Village de Noël, descente du Père-Noël depuis le sommet du beffroi de l'Hôtel de Ville, crêpes et vin chaud proposés par l'UCAP, coquilles offertes aux écoliers, colis offerts aux seniors, goûter solidaire... un Noël joyeux, gourmand, féérique, magique, aventureux, amusant, convivial et solidaire.

Le Père-Noël s'est aussi rendu au premier marché de Noël organisé à la Caserne des pompiers par l'école des jeunes sapeurs-pompiers de La Madeleine (voir en page 5).



7



8

9 et 10 Deux salles, deux ambiances pour l'édition du salon des artistes Madeleinois, en décembre dernier. En effet, l'espace Malraux a vu l'une de ses salles dédiée à "la beauté de la nature et du patrimoine naturel madeleinois". La seconde invitait quant à elle au voyage... un voyage dans l'univers d'artistes 100% locaux !

Un hommage a aussi été rendu à Gaston Caron, peintre Madeleinois, fidèle au salon des artistes qui nous a quittés peu de temps avant ce nouveau rendez-vous. "Souvenir d'un homme délicieux, avec un œil malicieux et un sourire d'une grande gentillesse" s'est souvenu Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine. Pour la première fois, des écoliers ont pu assister à une visite commentée du salon. Ici, des CP de l'école Louise de Bettignies écoutant attentivement Romain Ziejdzalka, artiste.



9

11 Studieux et appliqués, les séniors madeleinois se forment à l'informatique pendant les ateliers proposés par le service des aînés de la Ville. Suite à cette formation de deux jours, le maniement de la souris et le traitement de texte n'ont plus de secret pour eux !



11

12 Sœur Marie-Elisabeth Popieul fêtait récemment son 100^{ème} anniversaire, entourée de ses amis de la congrégation de la Providence de Rouen, des résidents, des religieuses de "Ma Maison" et de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.



12

13 et 14 Cartes postales et photos anciennes, affiches d'époque... Souvenez-vous de La Madeleine d'autrefois, grâce à l'exposition "Christian Janssens, conservateur au grand cœur", à la Médiathèque en salle d'exposition, jusqu'au 15 février (voir aussi page 13).



13



10



14

19

SOLIDARITÉS

De gauche à droite : Bernard Pacory, Président de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Nord de France, Bertrand Gosse de Gorre, Président de l'Association Point Passerelle Nord de France, et Sébastien Leprêtre, Président du CCAS et Maire de La Madeleine.



UNE NOUVELLE PASSERELLE

avec la convention tripartite en faveur du micro-crédit

Pour lutter contre le surendettement et l'exclusion bancaire (revenus trop faibles, situation professionnelle fragile...), le Centre Communal d'Action Sociale vient de signer, avec l'association "Point Passerelle" et le Crédit Agricole Nord de France, une convention en faveur du micro-crédit.

Chacun peut en effet un jour être confronté à un "accident de la vie" : perte d'emploi, rupture

familiale, maladie... et avoir besoin d'une passerelle pour passer ce cap difficile.

La convention signée permet donc d'octroyer des prêts destinés au financement de projets d'insertion ou de réinsertion professionnelle des personnes suivies par le CCAS.

"Le CCAS madeleinois se propose de bonifier le micro-crédit en prenant à sa charge la moitié des

intérêts" a aussi tenu à rappeler Monsieur le Maire en se félicitant de ce "partenariat solide, animé par des valeurs communes de solidarité, de proximité et de responsabilité".

CCAS de La Madeleine

1, rue des Gantois - Tél : 03 20 51 16 98
ccas.lamadeleine@gmail.com

Souvenirs, souvenirs... LE CCAS EXPOSE



Souvenirs, souvenirs...

Les 85 participants aux sorties organisées par le Centre Communal d'Action Sociale étaient heureux de se rappeler les bons moments passés ensemble grâce à l'exposition photos proposée le dimanche 12 janvier.

Ils ont pu ainsi se remémorer les journées à la mer, le spectacle de magie et les visites du Vieux Lille, du musée rural de Steenwerck, de la nougaterie... Autant d'occasions de se retrouver, de découvrir, de partager et de se promettre de recommencer l'année prochaine !

Un "parcours culturel"

En plus des actions déjà proposées comme les sorties à la mer ou l'accès gratuit à la Médiathèque, le Centre Communal d'Action sociale



madeleinois a lancé il y a un an, le "parcours culturel" dans le but de susciter le goût de la découverte culturelle.

"Il est important de s'engager dans un parcours culturel pour pouvoir échapper à la solitude, découvrir notre belle région et partager de bons moments ensemble", a indiqué Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Président du CCAS, à l'occasion de l'exposition retour sur l'ensemble des activités organisées en 2019.

Ce parcours culturel comporte deux axes : découvertes et patrimoine, avec des sorties entièrement gratuites comprenant le déplacement et les visites guidées.

Les participants doivent s'engager à



"Je suis allée au marché de Noël d'Arras le 30 novembre, c'était super, la vue du beffroi était magnifique", raconte Lydie (sur la photo).

"J'ai participé à cinq sorties, le spectacle de magie, deux journées à la mer, la visite du musée rural et le beffroi d'Arras. Tout était très bien, J'ai vécu des moments incroyables", explique quant à elle Danièle.

participer à au moins une sortie dans chacun de ces 2 axes. Ils peuvent aussi participer à toutes les sorties. Le programme de l'année 2020 est en cours d'élaboration. A suivre dans une prochaine édition...

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**
1 rue des Gantois
Tél : 03 20 51 16 98

L'association REVES (Ressourcerie Vestiaire Epicerie Solidaire) a lancé une nouvelle activité, sous forme de café concert "Les mardis de Rêves". Retour dans notre prochaine édition • Rendez-vous le dimanche 8 mars de 13h30 à 18h à "Ma Maison" 188 rue Pompidou pour le LOTO organisé par le Rotary club.

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014 modifié par les Conseils Municipaux des 30 mars 2015 et 3 juin 2016.

EXPRESSION LIBRE

«VIVE LA MADELEINE !»

FLAGRANT DÉLIT D'INCOHÉRENCE

Parmi les différentes délibérations du Conseil de décembre, figurait celle qui affichait la volonté partagée, entre la MEL et les communes concernées, dont La Madeleine, d'un développement exemplaire des bords de Deûle avec une ambition métropolitaine déclinée en 5 axes stratégiques, socle commun de ce territoire.

Alors que ce projet concerté et qualitatif pour le devenir des berges de ce cours d'eau a su emporter l'adhésion des élus écologistes à la MEL, quelle ne fut pas notre surprise de découvrir le vote négatif du seul élu prétendument « écologiste » au conseil municipal.

Singularité ? méconnaissance du sujet ? défaut de cohérence avec ses amis politiques ?

Un véritable travail de fond du dossier aurait peut-être pu éviter une telle posture politicienne.

LA PAROLE À L'ADAV

L'Association Droit Au Vélo (ADAV) s'est donnée pour but d'encourager les mobilités actives (la marche et le vélo) ainsi que tous les modes de déplacements respectueux de l'environnement, comme moyens de circulation privilégiés dans la région Hauts-de-France. Dans ses publications, l'ADAV a récemment reconnu la Ville de La Madeleine comme force de

proposition en la matière par les subventions qu'elle propose à ses habitants, depuis le 1^{er} novembre dernier, pour l'aide à l'achat de moyens de transports doux. Cette mention de l'ADAV sonne à la fois comme une reconnaissance et un encouragement de l'action de la municipalité dans son choix volontariste de la promotion et de la facilitation des déplacements à vélos.

LA PAROLE À LA VOIX (2)

Le quotidien régional La Voix du Nord s'est récemment intéressé à l'investissement des 13 communes de la couronne nord-ouest pendant toute la durée du mandat qui s'achève. Des chiffres avancés, on relève que La Madeleine arrive en deuxième position avec 366 euros par habitant et par an, alors que ses voisines directes, de même taille, se positionnent en fin de classement. L'analyse révèle également que La Madeleine investit en moyenne 20% de plus, par habitant et par an, que les autres villes de la même strate.

On rappellera simplement que cette performance est atteinte malgré des dotations de l'Etat en baisse, avec une fiscalité communale gelée à son niveau de 2013 et une dette quatre fois inférieure à la moyenne nationale.

MOBILISATION CONTRE LA RADICALISATION

En partenariat avec les autres villes (Lambertart, Lompret, Saint-André) composant le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, le Parquet de Lille et l'Etat, la Ville de La Madeleine a signé une charte de confidentialité de prévention de la radicalisation.

Cette charte vise d'une part à mieux informer les maires des communes sur l'état de la menace terroriste, sur les modalités de leur nécessaire implication dans le dispositif, notamment en tant que capteurs d'informations et partenaires institutionnels, et, d'autre part, à favoriser le signalement et le retour d'informations vers les communes.

Contre la radicalisation qui menace notre République, la mobilisation doit être collective et totale.

TOUJOURS ET ENCORE SUR LE PODIUM

La Madeleine a une nouvelle fois été récompensée en 2019 par le Podium des Municipalités de l'Observatoire de Dirigeants de l'Industrie et des Services (ODIS) qui réalise, chaque année, une évaluation et un comparatif des performances de collectivités locales, régionales ou nationales en matière de gestion.

Notre Ville a obtenu les prix « Attirance », «Gouvernance» et «Services financiers restitués».

PROTOXYDE D'AZOTE : ENFIN UNE LOI

Il aura fallu attendre que de nombreuses communes, dont la nôtre, s'emparent individuellement du sujet du protoxyde d'azote, et des dangers de sa consommation par les plus jeunes, pour qu'une proposition de loi soit adoptée à l'unanimité par le Sénat à la mi-décembre.

Enfin. Il était temps que les pouvoirs publics s'emparent d'un sujet de sécurité et de santé publiques de dimension nationale.

Bonne année à toutes et à tous et à notre belle commune !

**«Vive La Madeleine !»
Groupe des élus
de la Majorité Municipale
vivelamadeleine@gmail.com**

«ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

L'année 2019 s'est écoulée, une autre frappe à la porte avec ses lendemains à découvrir ensemble.

Nous vous souhaitons à chacun des Madeleinois, Madeleinoises, à vos proches, ce qu'il y a de meilleur pour cette nouvelle année qui débute.

Que 2020 vous apporte douceurs, joies, santé et satisfactions personnelle!

**«Ensemble pour l'avenir de chacun»
Virginie COLIN et Michèle OLIVIER**

«LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

La pollution continuera à nous empoisonner tant que subsistera des contradictions dans les politiques publiques. S'il est sympathique de subventionner l'achat d'équipements cyclistes, comme l'ont déjà fait la MEL ou Marcq-en-Barœul, les problèmes de fond ne sont pas abordés : il faut diminuer les principales sources de pollution atmosphérique et réduire la place de la voiture. Malheureusement, son usage est subven-

tionné dans le plan de lutte contre les particules fines. Pour être clair, si La Madeleine subventionne le « vélo », elle subventionne aussi la pollution atmosphérique avec nos impôts.

«La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air» - Pascal MOSBAH

Texte non remis.

Jasmine MENNEVEUX-AMICE

Texte non remis

«LA MADELEINE FIRST !»

**«La Madeleine First !»
Claude LEGRIS
claude.legris@gmail.com**

INFOS PRATIQUES

BIENTÔT 16 ANS ?

Le recensement s'effectue à la mairie, au service état-civil, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire (le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire peut

entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans). Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements : service état-civil au 03 20 12 79 77



TOUT SUR VOS DÉCHETS

- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- **Les déchets diffus spécifiques**
La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement)

a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du Marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775.

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine : 301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Pour tous renseignements ou problème de collecte : Métropole Européenne de Lille : 0 800 711 711 (numéro vert)

Insee : enquête statistique

Entre février et avril 2020, l'Insee réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Inscrite dans un dispositif statistique européen, cette enquête aborde des thèmes variés : les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, l'emploi, la formation, ou bien encore la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Certains ont même déjà participé aux collectes précédentes et connaissent bien le dispositif, car cette enquête se déroule en plusieurs phases.

Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee prendra contact pour obtenir un rendez-vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

ENQUÊTE
SRCV

STATISTIQUES SUR
**LES RESSOURCES ET
LES CONDITIONS DE VIE**

Une enquête européenne - Février à avril 2020

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Ilann MARGOLIS, le 01/11 - Fantine MONTAGNE, le 02/11 - Josef PERERA, le 02/11 - Léontine HUSSON, le 03/11 - Maximilien CRÉMOUX, le 05/11 - Hermione FAUCON, le 05/11 - Maé BOOGAERTS, le 10/11 - Léopold MONTROUSSIER, le 13/11 - Louis VENARD, le 15/11 - Mélusine DENOYELLE, le 17/11 - Owen DENOYELLE, le 17/11 - Angèle TOUMINET, le 20/11 - Paolo GARGANO ERNEST, le 20/11 - Enzo DE VOS BARRIOL, le 27/11 - Marius GREMAUD, le 29/11 - Augustin HUBERT, le 29/11 - Léo VOLANT, le 01/12 - Tasnime EL OUALI, le 03/12 - Naïm ZANZEN, le 03/12 - Alfie BREEN, le 04/12 - Maxence LÉCONTE, le 05/12 - Apolline DESCHAMPS MICHALIK,

le 11/12 - Léna VILVANDRÉ, le 16/12 - Jenna BEN ROMDHANE, le 18/12.

LES MARIAGES :

Audrey BOULANGER et Maxence LEURENT, le 02/12 - Sophie BUI et Florian MALESIEU, le 14/12.

LES DÉCÈS :

Françoise VANNOYE, le 01/11 - Dmitry VASILENKO, le 04/11 - Gaston CARON, le 04/11 - Aurélie MORICE, le 07/11 - Georgette TYROU, le 12/11 - Marie VANHÉE, le 16/11 - Gisèle ROYE, le 19/11 - Mohammed ARIBI, le 19/11 - Hubert LADEN, le 19/11 - René DUMON, le 24/11 - Bernadette SABRE, le 24/11 - Jacques

PIQUE, le 25/11 - Jean-Pierre ROELS, le 25/11 - Jacqueline HOESTLANDT, le 26/11 - Adrien VANSTAEVEL, le 28/11 - Arlette LEMAIRE, le 30/11 - Nadine VANDE WOESTYNE, le 01/12 - Micheline VANDERMESSE, le 01/12 - Michel RIBET, le 03/12 - Bernard LANNOY, le 08/12 - Marthe LESAFFRE, le 10/12 - René PARMENTIER, le 11/12 - Guy TÉTAR, le 14/12 - Dorothee LEBEAU, le 18/12 - Alfréda RIOUX, le 21/12 - Alain COUPÉ, le 22/12 - Daniel DEHONDT, le 25/12 - Fabrice LEFEBVRE, le 25/12 - Andrée PILLE, le 26/12 - Jeannine HERBAUT, le 27/12 - Pierre CANTAROGLOU, le 28/12 - Agnès FLIPO, le 29/12 - Lise BARNIER, le 31/12.



IMMOCLEF
La clef de votre foyer

**ESTIMATION
GRATUITE**

78, rue Georges Pompidou
59110 LA MADELEINE

03.20.63.04.04
www.immoclef.fr

Votre publicité
dans le magazine
de la ville



Régie publicitaire	Impression
Cartographie	Signalétique

Nous pouvons vous être utiles

C
utile

Tél. 03 20 68 92 98
999, avenue de la République
59700 MARCQ-EN-BARCEUL
cutile@cutile.fr
www.cutile.fr

Pneumatiques • Pièces détachées • Accessoires auto
PRIX BAS toute l'année !



**Services rapides en atelier
SANS RENDEZ-VOUS !**

**6 magasins
en métropole lilloise**

Marcq-en-Barœul **nouveau**
94 rue de Menin
Villeneuve d'Ascq
8 rue du Frenelet
zone du boulevard de l'Ouest
Tourcoing
Wattrelos
Wattignies **nouveau**
Capinghem

Lundi au samedi
de 9h00 à 12h15
et de 13h45 à 19h

9€₀₀ 
Montage Pneu*

9€₀₀ 
Réparation Crevaison*

15€₀₀  
Forfait vidange*

3€₅₀ 
Montage Plaque*

Plus de 1500 pneus en stock

Toutes les grandes marques sont chez Carter-Cash!



RETRAIT 1H EN MAGASIN : www.carter-cash.com

* Pneus montés, équilibrés, valvés (valves caoutchouc hors valves électroniques et métalliques).
Tous les prix sont unitaires et ne concernent que la main-d'œuvre.
Ceux-ci s'appliquent uniquement pour les produits achetés dans nos magasins.



B
Baptiste Masschelein
de l'Atelier des Saveurs
Artisan Boulanger-Pâtissier

88 rue du Général de Gaulle - 59110 LA MADELEINE
03 20 55 11 78
http://ateliersaveursmadeleine.com
Rejoignez-nous sur Facebook : L'Atelier des Saveurs

Pour écrire

2020 en couleur



SAINT-MAUR 
IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - www.saintmaur-immo.fr

